



Lim'OvineRgie

GUIDE SYNTHÉTIQUE
UN PROJET AGRI SOLAIRE
D'ENVERGURE





Edito

Nous sommes fiers de vous présenter Lim'OvineRgie.

Ce projet agri-solaire, conçu main dans la main avec les acteurs du territoire, est l'aboutissement du travail des équipes de Valeco et d'un collectif d'agriculteurs de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises.

Engagés pour la transition énergétique depuis 1995, nous avons trouvé dans l'agri-solaire le moyen de répondre aux enjeux de production d'énergie renouvelable tout en accompagnant la transition agricole. Avec Lim'OvineRgie, nous accompagnons ainsi la pérennisation et la diversification de 3 exploitations agricoles qui portent un projet d'élevage ovin.

Vous retrouverez dans ce document la démarche menée par Valeco en réponse aux principaux enjeux identifiés. Les échanges avec les acteurs du territoire ont été riches et nous ont permis d'imaginer ce projet ambitieux.

Sans plus attendre, nous vous invitons à découvrir **Lim'OvineRgie** !

— Anthony ROL, Responsable développement solaire,
Groupe Valeco

”

P. 4 et 5

Lim'OvineRgie : l'essentiel

Un archipel de 156ha de prairies permanentes aménagées en îlots agri-solaires. L'objectif ? Conjuguer sur un même espace pâturage, production fourragère et production d'électricité renouvelable pour l'équivalent de 80 000 habitants !

Entrez directement dans le vif du sujet avec la présentation des éléments clefs de ce projet agri-solaire développé sur les communes de **Magnac-Laval** et de **Dompierre-les-Églises**.

P. 6 et 7

Aux origines du projet

Lim'OvineRgie naît de la rencontre des équipes de l'entreprise Valeco et d'un groupe d'agriculteurs désireux de s'engager dans un projet porteur de sens pour leurs activités et pour leur territoire.

Découvrez ici la **présentation des porteurs de projet**, ainsi que des valeurs partagées et de la dynamique locale au fondement de ce projet.

P. 8 et 9

Un projet au service de la transition agricole du territoire

Un chapitre pour comprendre comment ce projet agri-solaire s'inscrit dans une agriculture durable :

- **la définition technique** d'un projet qui assure une co-activité optimale entre production agricole et production d'électricité photovoltaïque.
- **les mesures d'accompagnement** permettant l'intégration du projet dans le fonctionnement et l'économie des exploitations agricoles.
- **la démarche de concertation approfondie** menée avec l'ensemble du monde agricole pour aboutir à des mesures de compensation agricole collective pertinentes au regard des besoins du territoire.

P. 10 et 11

Un projet exemplaire sur le plan environnemental

La taille du projet et l'importance de son emprise au sol font peser **une exigence accrue sur la maîtrise des impacts environnementaux**.

Retrouvez dans ces pages un zoom sur le résultat des études portant sur **la faune, la flore et les milieux naturels** et sur la façon dont le projet a été méticuleusement construit de façon à éviter, réduire ou compenser ses impacts sur les milieux naturels.

P. 12 et 13

Un projet engagé dans une approche de préservation active du bocage

Les porteurs du projet relèvent **le défi de conjuguer la préservation du patrimoine paysager et de la biodiversité locale avec l'installation d'un parc agri-solaire**.

Entre préservation des haies et maintien d'une activité d'élevage recourant à un pâturage favorable à la biodiversité, découvrez les modalités de cet engagement en faveur du bocage caractéristique du Haut-Limousin.

P. 14 et 15

Un projet développé en association étroite avec le territoire

Information, partage des enjeux et dialogue avec élus et habitants sont au cœur de la conduite de projet pour aboutir à un projet partagé.

Découvrez dans ces pages la démarche mise en œuvre, les nouvelles ressources qui découleront du projet, ainsi que les opportunités d'investissement local proposées aux communes de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises pour en maximiser les externalités positives.



Lim'OvineRgie, L'ESSENTIEL

3 EXPLOITATIONS AGRICOLES
engagées pour la transition énergétique
et une agriculture durable

Lim'OvineRgie est un projet issu de la volonté de 3 exploitants agricoles, qui ont décidé de s'engager dans l'aventure de la production d'énergie renouvelable tout en réaffirmant leurs ambitions agricoles sur des parcelles à potentiel limité.

8 EMPLOIS AGRICOLES
soutenus sur le territoire

Ce projet permet le maintien sur le territoire de 6 emplois agricoles et la création de 2 emplois agricoles supplémentaires.

3 533 M DE HAIES EXISTANTES PRÉSERVÉES

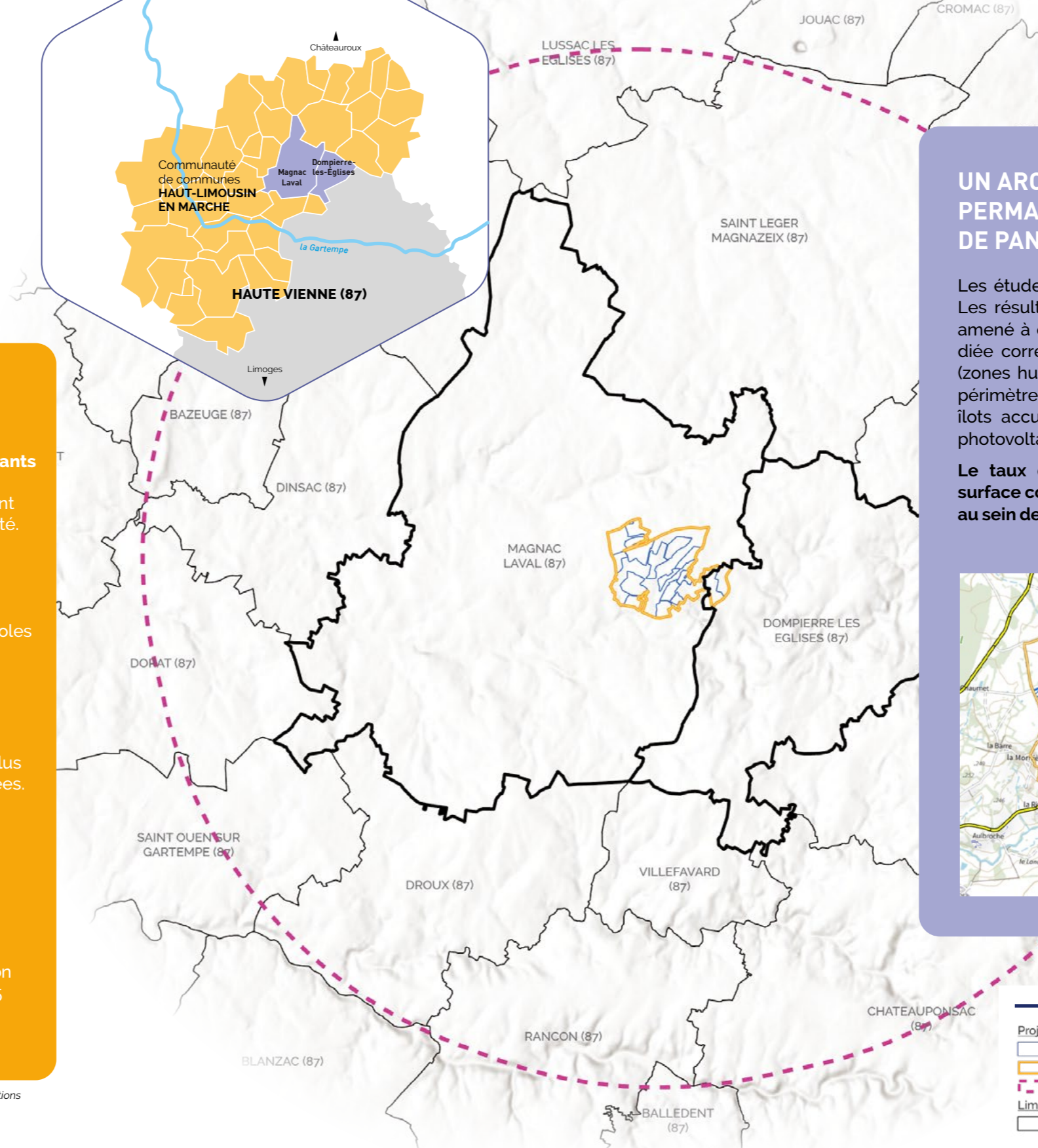
Une démarche de préservation des haies systématique : plus d'1km de haies plantées et plus de 800m de haies renforcées.

1 CHEPTEL DE 700 À 900 MOUTONS
sur les communes de Magnac-Laval
et de Dompierre-les-Églises

80 000 FOYERS ALIMENTÉS EN ÉNERGIE
soit 135MWC de potentiel de production*

Ce potentiel de production est équivalent à la consommation électrique annuelle moyenne hors chauffage d'environ 1/5 des habitants du département.

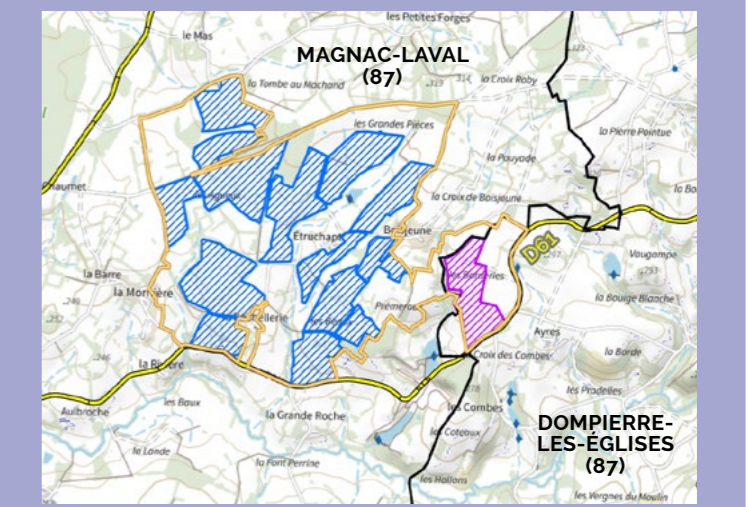
*Le mégawatt-crête (MWC) est l'unité de mesure de la puissance de production électrique dans des conditions optimales. 1KWC correspond théoriquement à 1000kWh.



UN ARCHIPEL DE 156HA DE PRAIRIES PERMANENTES OCCUPÉES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les études ont porté sur une vaste zone de 320ha. Les résultats des études et de la concertation ont amené à éviter près de la moitié de la surface étudiée correspondant aux sous-secteurs à préserver (zones humides, linéaires de haies, etc). Au sein du périmètre final de 156ha en archipel, les différents îlots accueilleront un total de 59ha de panneaux photovoltaïques.

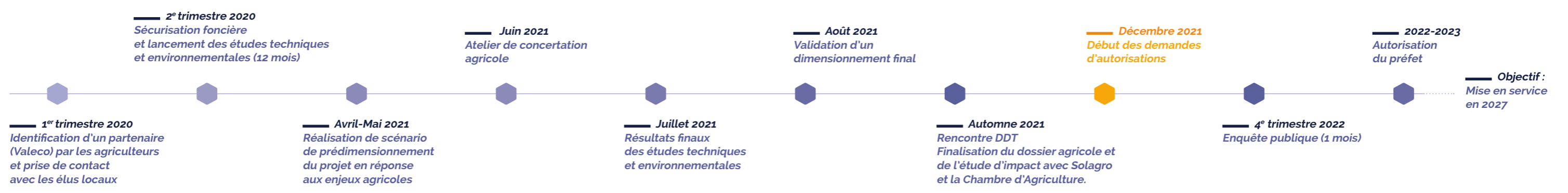
Le taux d'occupation au sol, qui représente la surface couverte par les panneaux photovoltaïques au sein de la zone projet est ainsi de seulement 37%.



légendes :

Projet :	Clôtures du projet :
Clôtures	Emprise sur Magnac Laval
Zone d'implantation	Emprise sur Dompierre-Les-Églises
Zone d'étude éloignée (10Km)	Zone d'étude
Limites administratives :	Réseau routier local :
Limite communale	Routes départementales

LE CALENDRIER DU PROJET



AUX ORIGINES DU PROJET

UNE RENCONTRE...

Ce projet est né de la rencontre entre des agriculteurs de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises et les équipes de Valeco en 2020.

Sur cette terre d'élevage qu'est le Haut-Limousin, les agriculteurs se trouvent actuellement **confrontés à des défis de taille pour sécuriser leurs activités** : se diversifier, développer des activités agricoles raisonnées et résilientes face au changement climatique, concilier compétitivité des exploitations et développement économique harmonieux de la filière agricole au plan local...

Face à ces enjeux, 3 exploitants agricoles du territoire ont choisis Valeco, spécialiste des énergies renouvelables, pour les accompagner dans la conception et la réalisation d'un projet agri-solaire.

Ensemble, ils ont conçu Lim'OvineRgie, un projet qui s'appuie sur les complémentarités et les synergies entre activité d'élevage et production d'électricité photovoltaïque.

...QUI A DÉBOUCHÉ SUR UN ÉTROIT TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION

Quelles parcelles intégrer dans la zone d'étude du projet sans remettre en cause l'équilibre des exploitations ? **Comment faire** cohabiter les activités agricoles existantes et à venir avec le projet ? **Quelles activités agricoles développer ? Comment concilier les enjeux techniques de construction et de fonctionnement** d'une unité de production d'énergie avec les besoins des troupeaux et des personnes travaillant sur ces exploitations ? **Comment intégrer ce projet** dans une dynamique territoriale plus large sur le long terme ?

Autant de questions que les porteurs du projet ont travaillé ensemble, chacun apportant son expertise, pour aboutir à un projet allant bien au-delà d'une simple logique de conciliation des impératifs de chaque activité : **un projet innovant et vertueux, porteur d'une véritable valeur ajoutée pour le territoire.**



QUI SONT LES PARTENAIRES DU PROJET ?

Valeco, groupe familial créé en 1995 à Montpellier, développe, finance, exploite et assure la maintenance de centrales de production d'énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien terrestre et biomasse. Depuis 2019, Valeco a pour actionnaire principal EnBW une société dont l'actionnaire majoritaire est la région allemande du Bade-Wurtemberg.

Le groupe possède plus d'une trentaines de centrales photovoltaïque au sol et en toitures. **Sa maîtrise de la chaîne de valeur et du développement de projet solaire** permet à Valeco d'être exigeant dans le développement de projets agri-solaires, qui doivent venir appuyer une dynamique de territoire dans une perspective d'agriculture durable.

Un collectif d'agriculteurs a vu le jour pour porter ce projet agri-solaire, il regroupe : le GAEC Rousseau, le GAEC des 3 domaines & GFA Penot, ainsi que l'exploitation de M. Genty. Avec leurs équipes, ils souhaitent s'engager dans un projet d'agriculture durable et de transition énergétique sur le territoire des communes de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises.

Aujourd'hui, Lim'OvineRgie vient s'intégrer dans les projets des exploitations, en leur permettant de diversifier et de réorganiser leurs activités. Rationalisation des pratiques d'élevage, diminution du cheptel bovin concourant à un confort de travail accru... autant de projets dont l'objectif est d'assurer la pérennité et la viabilité des exploitations, dans une perspective d'agriculture durable. Une activité qui s'inscrit en cohérence avec la montée en puissance actuelle de la filière ovine, traditionnellement présente sur le territoire du Haut-Limousin, et qui permettra de soutenir l'emploi sur ces exploitations.

Le lycée agricole de Magnac-Laval. En lien avec Lim'OvineRgie, le lycée agricole de Magnac-Laval ambitionne de former une nouvelle génération d'agriculteurs désireux de participer à la transition énergétique. L'exploitation agricole du lycée pratiquera le pâturage sur une quinzaine d'hectares et prévoit de valoriser l'étude des synergies entre élevage ovin et photovoltaïque au sein d'un nouveau module de formation. Ce partenariat permet d'ancrer le projet dans l'engagement du territoire pour une agriculture résiliente et durable en développant les savoir-faire sur le plan local.

L'agri-solaire chez VALECO

Depuis près de 2 ans, Valeco travaille sur le développement de projets agri-solaire. Avec 6 centrales solaires pâturées sur le territoire français, ainsi que des experts agronomes en interne, la société est aujourd'hui en mesure d'appréhender finement les synergies entre élevage ovin et photovoltaïque.

Aujourd'hui, cette expérience lui permet d'aller plus loin pour mettre le projet agricole au cœur du projet agri-solaire. Lim'OvineRgie en est l'illustration.



UN PROJET AU SERVICE DE LA TRANSITION AGRICOLE DU TERRITOIRE

Du choix des parcelles les plus pertinentes au regard de leur fonctionnalité au sein des exploitations, à la hauteur sous panneaux, en passant par l'emplacement des abreuvoirs, tout dans le plan et le design technique du parc agri-solaire a été pensé avec les agriculteurs du collectif. L'objectif était de prendre en compte les besoins et les contraintes réelles dès la phase de conception, pour accompagner le développement de cette nouvelle activité et lui donner toutes les chances de s'inscrire dans la durée... Avec en ligne de mire la pérennisation de la production fourragère et le bien-être des brebis.

Concertation avec le monde agricole : quelles retombées pour l'économie agricole du territoire ?

Une phase de concertation agricole a été animée par le cabinet spécialisé Solagro au printemps 2021. Elle a permis d'associer plus largement les représentants locaux du monde agricole, et de travailler à faire émerger avec eux les mesures de compensations collectives à mettre en place. Le montant de 368 000 euros alloué à ces mesures a été calculé par la Chambre d'Agriculture selon la méthode de référence de la région Nouvelle Aquitaine.

Cette phase de concertation a permis d'aboutir aux mesures suivantes:

- **La création d'un séchoir collectif** : ce séchoir multi-usages permettra de faire sécher les récoltes de foin et de luzerne et d'augmenter ainsi leur apport en protéines. Il permettra également la valorisation des tailles de haies en plaquettes de bois pouvant être utilisées pour une production d'énergie en chauffage par exemple.
- **L'accompagnement à une meilleure valorisation des viandes ovines et bovines sur le territoire au travers de la labellisation des viandes bovines et du savoir-faire des éleveurs, et du développement d'un nouveau circuit de commercialisation des viandes produites.**



UN PROJET ENGAGÉ SUR LA DURÉE AUPRÈS DU TERRITOIRE

Ces mesures de compensations collectives viennent compléter une mesure phare imaginée avec le collectif d'agriculteurs dès le début du projet au titre des mesures d'accompagnement.

La mise en place d'un partenariat avec le lycée agricole de Magnac-Laval : l'objectif est de fournir à la structure des parcelles agri-solaires pour l'organisation de travaux pratiques.

Ce partenariat qui fait l'objet d'une convention, permettra au lycée de **développer un parcours de formation à l'élevage ovin en contexte photovoltaïque**. Cette mesure inscrit le soutien à la filière ovine sur le territoire dans une logique d'avenir.

Valeco financera **l'acquisition de matériel adapté et partagé** entre les exploitants. L'entreprise souhaite également accompagner la construction de bergeries ou de bâtiments de stockage pour les exploitations.

Par ailleurs, l'entretien du site est valorisé financièrement. Cette valorisation permet la **pérennisation de 6 actifs agricoles et la création de 2 emplois**.

UN PROJET CONÇU MAIN DANS LA MAIN AVEC LES AGRICULTEURS

Ce travail de partage préalable des constats et des besoins a permis d'aboutir à **un projet qui garantit des conditions optimales pour la production d'électricité et l'élevage** :

- Le site sera constitué de plusieurs îlots clôturés permettant une sécurité renforcée des troupeaux et le respect des réglementations sanitaires préconisant la séparation des troupeaux de chaque exploitation. Chaque îlot est ensuite redécoupé en parc par des clôtures fixes ou mobiles permettant un pâturage tournant optimal. Plusieurs aménagements favorisant la gestion et le bien-être des ovins seront installés : couloirs de contention, points d'eau et abreuvoirs, etc.
- **L'espace entre les rangées (5m) et la hauteur des panneaux (1,20m) ont été définis afin d'optimiser la pratique agricole sur le site.**
 - ces dimensions permettent une bonne circulation et un confort des moutons sous les panneaux ainsi qu'un ensoleillement suffisant pour permettre à l'herbe de pousser.
 - ces choix permettent l'optimisation de la ressource fourragère en rendant possible la gestion des sur-semis et le maintien de la prairie à l'aide d'outils mécaniques entre les rangées.
- La gestion de la ressource herbagère est une préoccupation pour les éleveurs ovins. Afin de garantir une quantité d'herbe suffisante dès le début de l'activité, il a été décidé collectivement d'ensemencer les parcelles n'étant pas en prairies. Cet ensemencement se fera un an avant le chantier d'installation des panneaux photovoltaïques.

Le retour
d'expérience
précieux
de VALECO

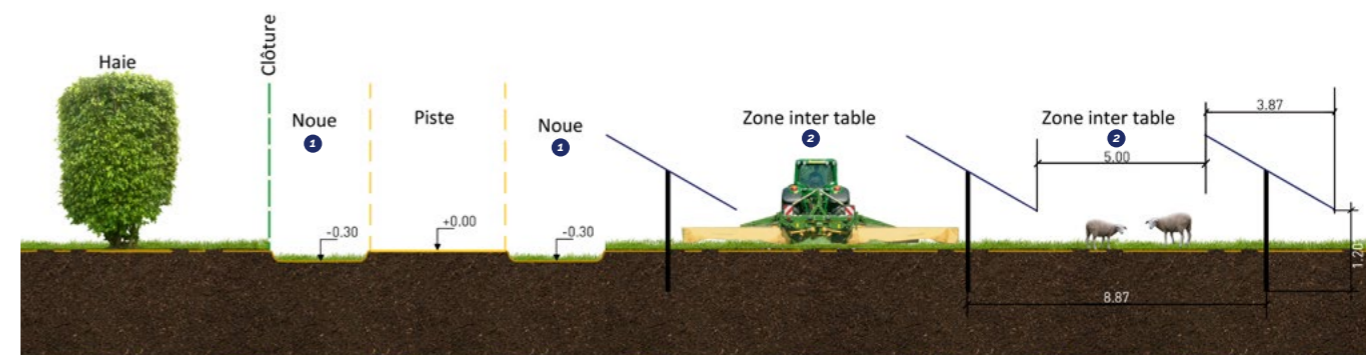
Les nombreux échanges avec des agriculteurs en charge de l'éco-pâturage ovin au sein de centrales solaires en exploitation ont permis d'identifier deux catégories de besoins prioritaires à prendre en compte dans la conception technique du parc :

- **la conception de prairies adaptées au pâturage ovin et à la mécanisation du site ;**
- **la gestion et la surveillance du troupeau ovin sur le site.**

Pour moi, c'est tout bénéf : les moutons profitent de l'ombre offerte par les panneaux et disposent d'une ressource herbagère supplémentaire. L'herbe sous les panneaux solaires est plus verte et moins sèche. L'abri à moutons, la cuve d'eau et les clôtures ont été pris en charge par VALECO. Au départ, j'étais inquiet de ne pas avoir mon troupeau à portée de vue, mais j'ai été rassuré par le dispositif de sécurité du site.

Philippe, exploitant ovin
à la centrale solaire de Lunel (34)

Organisation des espacements au sein du parc pour le confort des troupeaux et des exploitants



1 Les noues sont des larges fossés enherbés qui permettent la rétention, l'acheminement et l'infiltration des eaux de pluie.

2 La zone inter table correspond à l'espace laissé libre entre deux rangées de panneaux photovoltaïques

UN PROJET EXEMPLAIRE AU PLAN ENVIRONNEMENTAL

Sur la base des états initiaux minutieux réalisés par les experts du bureau d'étude indépendant Emberiza, un projet exigeant a été élaboré. Il est à la hauteur des enjeux de biodiversité relevés sur ce vaste secteur bocager parcouru par des cours d'eau et des zones humides.

DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES APPROFONDIES

Un projet agri solaire de cette envergure est soumis à la réalisation d'études environnementales approfondies dont la première étape consiste à dresser un état initial complet de la faune de la flore et des habitats qui composent la zone d'étude.

L'objectif de ces états initiaux est de fournir toutes les clefs au porteur de projet pour appliquer au mieux la logique ERC permettant d'Éviter, Réduire et/ou Compenser au maximum les impacts à chaque stade de l'élaboration de son projet.

Une méthodologie rigoureuse mise en œuvre par des experts.

• Des études qui tiennent compte des connaissances émanant du territoire

La littérature scientifique et les inventaires des espèces et des milieux, dressés au niveau local sont systématiquement pris en compte.

Ces données servent à orienter et compléter les études de terrains, mais également à affiner la grille de qualification des enjeux (faibles, modérés, forts) établie au plan national.

• Des études de terrain

Loin d'être seulement une étude des bases de données existantes, les états initiaux se basent aussi et surtout sur les observations faites par les écologues sur le terrain sur une année complète afin de couvrir les 4 saisons et l'entièreté du cycle biologique. Dans le cadre de ce projet, les experts du bureau d'études Emberiza ont ainsi :



Les écologues réalisant un inventaire des espèces sur une des nombreuses zones humides de la ZIP

- Réalisé de nombreuses sorties de terrains y compris nocturnes, menées au moment de l'année les plus propices pour observer et recenser les différents groupes faunistiques et floristiques ciblés.
- Multiplié les dispositifs d'étude de terrain pour se donner toutes les chances de « contacter » les différentes espèces animales habitant et/ou fréquentant le site : écoute active, écoute passive par pause de micro, pose de piège photographique et de caméra infra-rouge, etc.

• Des études qui voient plus loin que la zone projet

Les études environnementales réalisées dans le cadre d'un projet de cette ampleur ne se limitent pas à la Zone d'implantation Potentielle du projet. Elles prennent également en compte les enjeux et impacts environnementaux majeurs (ZNIEFF, zone Natura 2000, présence d'espèces d'intérêt communautaire) sur une aire d'étude éloignée.

De façon générale, les études ont également été menées sous l'angle de la circulation des enjeux entre ces différentes échelles, et avec le souci constant d'interroger le projet au regard de l'objectif de préservation des continuités écologiques.

Les enjeux et sensibilités identifiées

Les milieux humides, les espaces boisés, ainsi que la trame formée par les haies et les arbres isolés, abritent une riche biodiversité. Sans surprise, les résultats des études de terrain font apparaître que ces milieux concentrent les enjeux les plus forts pour la faune et la flore locale.

TYPLOGIES D'HABITATS SIMPLIFIÉES		GROUPE CIBLÉS	ESPÈCES PRÉSENTES JUSTIFIANT L'ENJEU	NIVEAU D'ENJEU
Milieux bocagers / boisés	Boisements	Entomofaune (insectes)	Grand Capricorne Lucane cerf-volant	Modéré (enjeu sur la reproduction)
		Chiroptères (chauve-souris)	5 espèces	Modéré à fort (enjeu sur le gîte et l'alimentation)
	Haies	Entomofaune (insectes)	Grand Capricorne Lucane cerf-volant	Modéré (enjeu sur la reproduction)
		Chiroptères (chauve-souris)	8 espèces	Modéré à fort (enjeu sur le gîte et l'alimentation)
		Avifaune (oiseaux)	Pie-grièche à tête rousse Chardonneret élégant Faucon hobereau Tourterelle des bois	Fort (enjeu sur la reproduction et le repos)
Milieu semi-ouverts	Landes sèches	Flore / Habitats naturels	Habitat d'intérêt communautaire Erica scoparia	Fort
Milieu ouverts (cultures)	Cultures	Avifaune (oiseaux)	Alouette lulu Bergeronnette printanière	Modéré (enjeu sur la reproduction et le repos)
Milieu ouverts (prairies)	Prairies / Friches	Avifaune (oiseaux)	Alouette lulu Pipit des arbres	Fort (enjeu sur la reproduction et le repos)
		Chiroptères (chauve-souris)	7 espèces	Modéré (enjeu sur l'alimentation)
Milieux humides	Prairies humides	Mammifères (reproduction)	Campagnol amphibie	Fort (enjeu sur la reproduction)
		Chiroptères (chauve-souris)	7 espèces	Modéré (enjeu sur l'alimentation)
Milieux Aquatiques	Plan d'eau végétalisés	Avifaune (oiseaux)	Gallinule poule d'eau	Modéré (enjeu sur la reproduction et le repos)
		Flore/habitat naturel	Habitat d'intérêt communautaire Ranunculus hederaceus	Fort
	Plan d'eau	Amphibiens	Triton crêté Triton marbré Triton de Blasius	Modéré à fort (enjeu sur la reproduction)
		Avifaune (oiseaux)	Gallinule poule d'eau	Modéré (enjeu sur la reproduction et le repos)

UNE EXIGENCE DANS L'ÉVITEMENT DES ZONES À FORTS ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Soucieux de mettre en place un projet avec un faible niveau d'impact sur l'environnement, Valeco a réduit fortement le périmètre de son projet par rapport à l'implantation envisagée initialement. Cela permet d'éviter ces zones concentrant des enjeux écologiques forts. Le résultat est **un projet avec un impact global réduit sur la biodiversité**, qui préserve des espèces particulièrement menacées comme le campagnol amphibie.



© INPN-MNHN (Pierre Rigaux)

Le campagnol amphibie, une espèce sensible dont l'habitat est systématiquement évité dans l'implantation finale du projet



Aires d'étude
 - Zone d'implantation potentielle initiale
 - Zonage d'implantation retenu
 - Aire d'étude immédiate
Enjeux prioritaires
 - Haies bocagères
 - Zones humides

Zonage d'implantation retenue suite à la mesure d'évitement

UN PROJET ENGAGÉ DANS UNE APPROCHE DE PRÉSERVATION ACTIVE DU BOCAGE



Suite aux études, Valeco a fait le choix de s'engager pour ce projet dans une démarche de préservation active du bocage. Cette ambition se trouve en effet à la croisée de la prise en compte des enjeux paysagers, agricoles et environnementaux.



— Vue depuis le coteau sud de la vallée de la Brame sur un paysage bocager légèrement ondoyant

LA PRÉSERVATION DU BOCAGE, PERSPECTIVE...

...paysagère

Un travail important de préservation du paysage bocager a été effectué afin de concevoir un projet agri-solaire intégré sur le territoire. Le projet se situe dans un paysage de plateaux et de vallées bocagères, dominé par l'élevage. Ainsi, la zone d'étude est composée de prairies pâturées, traversées de cours d'eau.

Les unités paysagères existantes sont rythmées par la trame des haies. Les îlots solaires viennent s'intégrer à cette « maille végétale » pour respecter le dessin initial du paysage. Certaines unités paysagères ne comportent pas de panneaux photovoltaïques et dans les parcelles avec des structures solaires, une lisière de 10m avec les bordures de champ est créée. Cette alternance ménage des respirations et reprend le motif du paysage bocager.

...environnementale

Les études d'impact environnementales préalables à la définition du projet ont mis en évidence l'importance de la protection de la trame verte et bleue pour préserver les secteurs à forts enjeux pour la faune et la flore, mais également pour maintenir des corridors écologiques entre ces secteurs. **Par rapport à la zone d'étude initiale, le choix a ainsi été fait d'éviter l'intégralité des zones humides, des masses d'eau et des boisements, ainsi que la quasi-totalité des haies et arbres isolés.**

La phase de chantier est identifiée comme la phase représentant le plus de risques pour la faune et la flore. **Afin de limiter ces impacts et de préserver un cortège bocager riche, différentes mesures sont proposées : adaptation du calendrier du chantier aux cycles biologiques de la faune, évitement du chantier de nuit, mise en place de barrières anti-amphibiens pour empêcher qu'ils ne se retrouvent piégés sur le chantier, etc.**

Gestion de l'impact paysager

Le chemin de randonnée équestre de la route d'Artagnan contribue au rayonnement du territoire et en ce sens, les points de vue depuis ce chemin ont été étudiés avec une attention particulière au cours de l'étude paysagère. Ainsi, **Valeco renforcera les haies sur près de 100m pour atténuer l'impact paysager depuis ce sentier emblématique.**

...agricole

Le choix du projet agricole a été déterminant afin de préserver le paysage bocager. **L'élevage ovin permet de maintenir la composition paysagère du territoire en conservant une activité d'élevage.**

Le fonctionnement de la ferme agri-solaire a été imaginé avec le même objectif. Ainsi, le pâturage ovin sera extensif, c'est-à-dire caractérisé par **une densité des troupeaux adaptée à chaque parcelle et à la ressource en herbe.** Au sein d'un des îlots, un secteur sera soustrait au pâturage et consacré à la création d'une mare favorisant localement la présence d'amphibiens.

Au sein des corridors écologiques, les prairies « libres de panneaux » feront l'objet d'une gestion différenciée par les agriculteurs. Précisément défini au travers d'une convention, ce mode de gestion permettra de favoriser la biodiversité sur le site en limitant la fertilisation, en évitant toute utilisation de produits phytosanitaires et en adaptant le pâturage et le fauchage selon les périodes de l'année.



— Exemple de vue sur le futur parc agri-solaire - réalisé par photomontage

LES GRANDS PRINCIPES D'INSERTION PAYSAGÈRE

Les études paysagères, menées par Abies, permettent d'**analyser les impacts paysagers à plusieurs échelles autour de la zone d'implantation potentielle.** La première échelle est celle de la zone d'étude, puis celle de la zone d'étude proche (500m) et enfin, la zone d'étude éloignée (3km).

Ces différentes échelles permettent de vérifier le niveau d'impact paysager sur l'ensemble des secteurs potentiellement exposés.

L'aire d'étude éloignée de Lim'OvineRgie s'articule autour d'un plateau densément bocager marqué par la vallée de la Brame. La zone d'étude s'insère au cœur d'un damier cultivé (élevage bovin/ovin, pâture) et arboré (haies bocagères structurantes et arbres isolés).

Les marqueurs essentiels du paysage sont d'une part le maillage bocager et les arbres isolés, mais également la silhouette bâtie du bourg de Magnac-Laval et les points de vue ouvrant sur la vallée de la Brame.

La végétation bocagère qui maille le territoire fournit une succession de masques visuels se superposant les uns aux autres. Combinée à l'ondulation du relief sur cette zone d'étude, elle apporte une opacité permettant de **limiter la visibilité du parc agri-solaire depuis les points patrimoniaux proches.**

Valeco préservera et renforcera les haies bocagères et les arbres isolés pour conserver ce dessin paysager et les masques visuels qu'il crée naturellement.

UN PROJET DÉVELOPPÉ EN ASSOCIATION ÉTROITE AVEC LE TERRITOIRE

2020

Prise de contact avec les élus des deux communes pour obtenir leur aval au lancement des études

Hiver 2021

Présentation aux 2 conseils municipaux réunis en plénière des enjeux du projet au regard des objectifs de transition énergétique et de production d'énergie renouvelable.

Printemps 2021

Mise en place d'un comité de suivi avec les élus des 2 communes

Associant les élus volontaires des deux conseils municipaux, le comité de suivi permet de suivre l'avancée du projet et de recueillir les suggestions des élus pour les pistes à explorer en terme de mesures d'accompagnement

Ateliers de concertation avec les acteurs du monde agricole



Animé par Solagro, cabinet de conseil expert de la concertation agricole, ces ateliers ont permis d'aboutir à des mesures qui profitent au monde agricole dans son ensemble (et pas seulement aux exploitants associés au projet), à la hauteur des prescriptions établies par la Chambre d'Agriculture

LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

Pour ce projet, né en réponse à un besoin exprimé par les acteurs locaux, il allait de soi pour les équipes de Valeco de mettre en place **une démarche d'information et de concertation approfondie à destination des élus et habitants de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises.**

Elles ont ainsi pu proposer des dispositifs permettant d'associer étroitement les élus au suivi du projet, d'informer les riverains de la zone de projet, mais également l'ensemble de la population des deux communes. Cette démarche a par ailleurs permis de **partager à tous les enjeux de ce projet agri-solaire innovant et de mettre en discussion les aspects présentant des marges de concertation.**

Initiée dès le début du projet au travers d'un dialogue en complète transparence avec les élus du territoire, la démarche d'information et de concertation s'est intensifiée en 2021, en correspondance de l'avancée des études et de la définition du projet.

Amenée à se poursuivre pendant l'instruction du projet, elle entend également jeter les bases d'un dialogue local régulier autour du parc agri-solaire durant toute la durée de son exploitation.

Automne 2021

• 3^{ème} comité de suivi

Été 2021

- 2^{ème} comité de suivi élus
- Permanence d'information dans chacune des communes
- Mise en ligne d'un blog projet : <https://blog.groupevaleco.com/projet-enr-territoire-haut-limousin/le-projet>

• Lettre d'information distribuée aux habitants de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises



Distribuée en boîte aux lettres à l'ensemble des habitants des deux communes, la lettre d'information a permis d'inviter largement la population à venir rencontrer l'équipe projet

Décembre 2021

Dépôt du dossier de demande d'autorisation et poursuite de la démarche pendant l'instruction

Valeco s'engage à poursuivre sa démarche de dialogue local. L'objectif ? Informer les habitants et finaliser les réflexions sur les mesures d'accompagnement engagées avec les élus

UN PROJET QUI ENGENDRE DE NOUVELLES RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE

Les retombées fiscales : un revenu garanti au budget des collectivités sur toute la durée de vie du projet

Chaque année le parc agri-solaire produira un revenu fiscal provenant des taxes et contributions



Les mesures d'accompagnement

En plus des engagements en matière de création d'emploi local dans la filière de maintenance des installations électriques, **des mesures d'accompagnement sont prévues pour permettre une meilleure intégration locale du projet.**

Une réflexion est ainsi en cours avec les élus sur les aménagements pouvant être apportés à un chemin de randonnée équestre et pédestre existant et longeant le futur site du parc. Parmi les pistes à l'étude pour l'aménagement de cette portion de la route d'Artagnan (circuit équestre d'envergure nationale):

- la création d'un parcours pédagogique sur la thématique des énergies renouvelables
- l'aménagement de haltes adaptées aux besoins des randonneurs.



Et après ? le dialogue local ne s'arrête pas à la phase projet !

L'entreprise s'engage à proposer un comité de suivi dès la phase de chantier. L'objectif pour les participants ? S'assurer de la tenue des engagements de maîtrise des impacts pendant toute la durée de vie du parc. Mais également pouvoir suivre les résultats de l'exploitation au niveau agricole et en matière de production d'électricité renouvelable.

UN PROJET QUI CONTRIBUE À L'EFFORT DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE PLAN GLOBAL ET LOCAL

UN PROJET QUI CONTRIBUE À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE SOLAIRE FIXÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE ET LOCALE

Pourquoi développer l'énergie solaire ?

Dans une perspective de transition énergétique et de prise en compte des enjeux climatiques, le potentiel offert par l'énergie solaire est prometteur. Parmi les énergies renouvelables, le gisement solaire est considéré comme particulièrement important, la Terre recevant en une heure la quantité d'énergie consommée en un an.

En région Nouvelle-Aquitaine, le fort taux d'ensoleillement en fait une **énergie d'avenir pour le territoire**. La captation et la transformation de cette énergie solaire en énergie électrique est donc une opportunité dans l'optique de diversification du mix énergétique au niveau national et sur les communes de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Églises.

L'énergie solaire en quelques chiffres

En 2020,
3 800GWH de capacité de production d'énergie solaire est installée en Nouvelle-Aquitaine, permettant de couvrir **8,4% de la consommation énergétique de la région**.

Pour 2050,
l'objectif est de **14 300 GWH** de production d'énergie solaire installée en Nouvelle-Aquitaine. À l'échelle nationale, l'évolution de la capacité solaire installée devra permettre de couvrir entre 13% et 36% de la consommation énergétique en France.

Pour atteindre cet objectif,
le parc solaire français devra évoluer.

- Si le choix du 100% énergies renouvelables est fait, la capacité installée devra être multipliée par 21 afin d'atteindre un objectif de 208GW.
- Si le choix du 50% énergies renouvelables, 50% énergie nucléaire est fait, la capacité installée devra être multipliée par 7 afin d'atteindre un objectif de 70GW.

Transition énergétique : des objectifs ambitieux pour 2050

Face au réchauffement climatique et à l'augmentation de la production des gaz à effets de serre (GES), le développement des énergies renouvelables représente une véritable alternative.

FRANCE

OBJECTIF 2028
= 36% d'ENR
dans la production
d'électricité

OBJECTIF 2050
↘ 40%
des émissions de GES
par rapport à 1990

NOUVELLE AQUITAINE

OBJECTIF 2030
= 50% d'ENR
dans la production
d'électricité

OBJECTIF 2050
↘ 75%
des émissions de GES
par rapport à 2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-LIMOUSIN EN MARCHÉ

OBJECTIF 2030
= 32% d'ENR
dans la production
d'énergies renouvelables

OBJECTIF 2050
↘ 41%
des émissions de GES
par rapport à 2015



135 MWC

Avec une capacité de production solaire de 135MWC, Lim'OvineRgie permet d'ancrer la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche dans la transition énergétique.

UN PORTEUR DE PROJET QUI PARTICIPERA À LA STRUCTURATION DE L'ÉCOSYSTÈME DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DU HAUT-LIMOUSIN EN MARCHÉ

Une filière ENR intégrée sur le territoire

Ce projet est également un **levier de développement local et de transition énergétique pour la communauté de communes**. Actuellement, la saturation des postes sources présents dans le nord du Limousin freine l'émergence de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable, y compris de taille plus réduite. Un projet de cette envergure contribue à accélérer la création d'un nouveau poste source qui permettra également le raccordement au réseau électrique d'autres projets sur le territoire de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche.

Lim'OvineRgie, c'est toute une dynamique de transition énergétique qui est impulsée, permettant aux particuliers et collectivités de concevoir des nouveaux projets d'Énergies Renouvelables pour leur territoire !

Une valorisation des gisements complémentaires sur le territoire

Valeco a choisi de concevoir un projet de transition énergétique complet pour le territoire. Ainsi, en complément du projet agri-solaire, une étude d'opportunité éolienne est en cours sur les communes.

L'énergie éolienne et l'énergie solaire ont des saisonnalités différentes et complémentaires. Alors que l'énergie solaire produit moins en hiver, c'est là que la production d'énergie éolienne est la plus forte. Si l'étude d'opportunité aboutit sur un projet consolidé et qu'un parc éolien voit le jour, les deux projets permettront d'atteindre une production énergétique totale estimée entre 190 et 220GWh/an. Cela représente la consommation annuelle (hors chauffage) de 185 000 habitants.



LE
PHOTOVOLTAÏQUE :
une technologie arrivée
à maturité pour une
énergie d'avenir

• Aujourd'hui, les panneaux solaires ont une durée de vie de 30 à 40 ans. 95% des matériaux qui les constituent sont recyclés. L'éco-organisme Soren (anciennement PV Cycle) est agréé par les pouvoirs publics pour le recyclage des modules photovoltaïques.

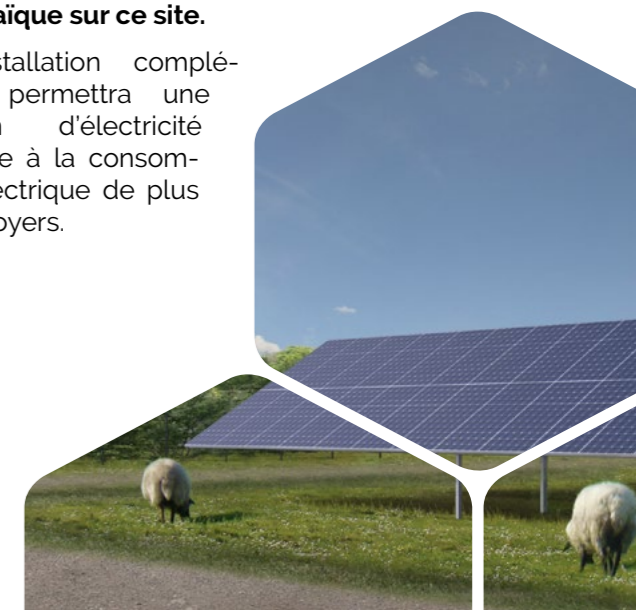
• Pour une meilleure productivité et recyclabilité, les panneaux choisis pour ce projet sont composés de silicium monocristallin. Ils seront implantés selon un axe est-ouest afin d'être exposés plein sud et d'optimiser la production d'énergie.

• Le développement de projet agri-solaire est encadré et permet la conception de projets vertueux. Ainsi, un projet agri-solaire est soumis au Code de l'environnement, il fait l'objet d'une autorisation préfectorale, via la délivrance du permis de construire. Pour prendre sa décision, le Préfet s'appuie sur le travail réalisé auparavant par la DREAL, la DDTM, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, sur l'enquête publique et sur l'avis de la CDPENAF.

À l'expiration du bail, l'intégralité des structures seront retirées et les parcelles seront remises en état.

Les échanges avec les acteurs locaux ont permis d'identifier un site en besoin de valorisation : l'ancienne décharge de Magnac-Laval. Pour accompagner la municipalité dans ses projets de développement d'énergies renouvelables, **Valeco travaille avec la commune à une unité de production photovoltaïque sur ce site.**

Cette installation complémentaire permettra une production d'électricité équivalente à la consommation électrique de plus de 2 000 foyers.





Pour en savoir plus, venez découvrir notre blog projet :

<https://blog.groupevaleco.com/projet-enr-territoire-haut-limousin>

CONTACT

Gaëtan LEMAIRE *Chef de projet photovoltaïque*

gaetanlemaire@groupevaleco.com

www.groupevaleco.com

